ACHETER FRANÇAIS

Aidez-vous d'Internet

Pour repérer les entreprises qui fabriquent en France, plusieurs sites peuvent se révéler utiles.

PRIVILEGIEZ LES SITES NON MARCHANDS

L'intérêt des sites supposés nous aider à acheter français est inégal. Certains ne se contentent pas de recenser les entreprises qui œuvrent sur notre sol, ils vendent aussi leurs produits. Mais qu'ils se prennent une marge au passage ou qu'ils «oublient» la période des soldes, on paie parfois plus cher qu'en achetant directement à la marque. Mieux vaut se tourner vers des sites non marchands qui renvoient sur les entreprises qu'ils citent. Parmi eux, le pionnier www.madinefrance.fr est un des plus précis. Les critères de sélection sont bien détaillés. Il faut aller voir la fiche du fabricant pour savoir quels produits exactement sont fabriqués sur notre sol (cités en haut de la fiche). Une sous-rubrique «traçabilité-production» permet de connaître l'origine des matières premières lorsque l'industriel a bien voulu donner l'information. Dans le cas contraire, il y a fort à parier que les matières premières viennent de Join. Sur www.lafabriquehexagonale.com, on trouve également de nombreux exemples de marques mais surtout des enquêtes fouillées sur la question. Quant à www.hexaconso.fr, sa rubrique «faux amis» liste quelques entreprises dont on peut penser à tort qu'elles fabriquent en France.

GRANDES MARQUES ET PME

Les grandes entreprises, connues par ailleurs, ne figurent pas toujours sur ces sites mais on y trouve des PME dont le savoir-faire peut valoir le détour. Quand on achète des produits directement sur leur boutique en ligne, elles augmentent leurs marges comparativement à la vente en commerce classique. Parfois, c'est la condition de leur survie. Les grandes marques sont plus nombreuses à la Camif, qui joue désormais la carte du made in France. Trois mille des produits présentés sur son site www.camif.fr sont concernés et une fonctionnalité très appréciable permet de connaître le pays de fabrication et même d'en faire un critère de choix. Sur www.mesachatsfrançais.fr, le site de promotion du label Origine France garantie, vous trouverez la liste des produits l'ayant obtenu. Ce ne sont pas les entreprises qui sont certifiées mais les produits, et seulement pour une période de trois ans renouvelable.

Le site mesachatsfrancais.fr fait la promotion du label Origine France garantie, attribué à des produits après une procédure de certification.

